

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 FEVRIER 2011**

Délibération
n°2011.02.006

**Participation au
programme
d'accompagnement
FTTH SA LE FOYER
en partenariat avec le
GIP Charente
Solidarités**

LE TROIS FEVRIER DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 janvier 2011**

Secrétaire de séance : Zahra SEMANE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Françoise LAMANT à Janine GUINANDIE, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA

Excusé(s) :

Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Dominique LASNIER, Cyrille NICOLAS

**DELIBERATION
N° 2011.02.006**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TECHN. DE
L'INFOR. ET DE LA COMMUNICATION

Rapporteur : Monsieur BEAUCHAUD

**PARTICIPATION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT FTTH SA LE FOYER EN
PARTENARIAT AVEC LE GIP CHARENTE SOLIDARITES**

Dans la continuité du premier programme en faveur du développement du FTTH (Fiber To The Home – La fibre jusqu'au logement), la SA Le Foyer et le GrandAngoulême ont décidé de porter un nouveau programme commun dédié à l'accompagnement des foyers concernés et au suivi d'un échantillon de locataires volontaires pour évaluer l'efficacité de la démarche engagée et la réajuster si nécessaire.

Afin de mener cette phase d'accompagnement terrain, un opérateur compétent dans ce domaine, présent sur les quartiers du Champ de Manœuvre et du Treuil et développant des initiatives similaires dans le cadre d'un développement social et durable a été sollicité : le GIP Charente Solidarités.

Les missions qui lui sont confiées sont les suivantes :

- La diffusion du *kit de maîtrise des consommations* dans les 1056 logements ;
- La formation des locataires au logiciel de suivi des consommations « Easygreen » ;
- Le suivi de foyers tests volontaires ;
- La promotion des usages des TIC ;
- L'évaluation et le retour d'expérience.

Pour conduire cette démarche, le GIP Charente Solidarités, avec l'appui de la SA Le Foyer et du GrandAngoulême, mène actuellement un processus de recrutement de 5 jeunes, âgés de 18 à 25 ans dans le cadre du service civique, pour une durée de 12 mois. Ces volontaires seront encadrés par une salariée en CDD de 12 mois dont le temps de travail sera exclusivement dédié au programme FTTH.

Le montant total de ce programme s'élève à 126 680 € et la participation du GrandAngoulême à 5 000 €. La totalité des dépenses relatives à ce deuxième plan d'accompagnement feront l'objet d'un nouveau dossier auprès des fonds européens (FEDER) dont le GIP sera le porteur.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Encadrement (1 CDD 1 an GIP Charente Solidarités)	33 000 €	Etat (service civique)	55 680 €
Service civique 5 personnes		GIP Charente Solidarités	5 000 €
Indemnisation réglementaire	26 400 €	GrandAngoulême	5 000 €
Cotisations sociales	23 280 €	SA Le Foyer	5 000 €
Indemnité complémentaire	6 000 €	Conseil Régional	29 500 €
Forfait Transport Bus restauration	6 000 €	FEDER	29 500 €
Formation	3 000 €		
Location d'un bureau + Téléphone + Internet	5 000 €		
Mobilier et matériel informatique	2 000 €		
500 kits "geste éco"	25 000 €		
Total	129 680 €		129 680 €

Une convention tripartite (GrandAngoulême – SA Le Foyer – GIP Charente Solidarités) sera signée par les partenaires afin d'arrêter les engagements réciproques de chacun.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 18 janvier 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une participation du GrandAngoulême d'un montant de 5 000 € au GIP Charente Solidarités dans le cadre d'un programme d'accompagnement FTTH avec la SA Le Foyer.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention à intervenir dans le cadre de ce programme.

DE PREVOIR la dépense au budget principal – article 65738 – rubrique 0232.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A LA MAJORITE
(3 CONTRE – M. Baleynaud, Mme Feuillade et Mme Guillet),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 février 2011	<u>Affiché le :</u> 09 février 2011